

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-314/SG/CDI Portant A jour jusqu'au 30 septembre 1974 la série a des indices de prix et de salaires à prendre en compte pour l'application des clauses de variation de prix dans les marchés de construction et de travaux publics passés pour le compte du Territoire

n° 75-314/SG/CDI

Ministère
MINISTRE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Date de publication
19 février 1975

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1975

Date du numéro
10 mars 1975

TEXTE INTÉGRAL

Les valeurs des indices de prix et de salaires a prendre pour l'application des clauses de variation de prix marchés de construction et de travaux publics passés compte du Territoire, sont ainsi fixées .